

Procédure d'EVACUATION

I. Plan d'évacuation et de fléchage

⋮ Dans les cas d'évacuation pour cause d'incendie par exemple :

Suivre le fléchage **ROUGE** en direction du ou des **points de rassemblement** ⋮



⋮ Dans les cas de mise en sécurité ou


confinement pour cause d'inondation : Suivre le fléchage **BLEU** en direction des zones **refuges** ⋮



Schéma plan d'évacuation

Légende:

▲ emplacements

 point rassemblement

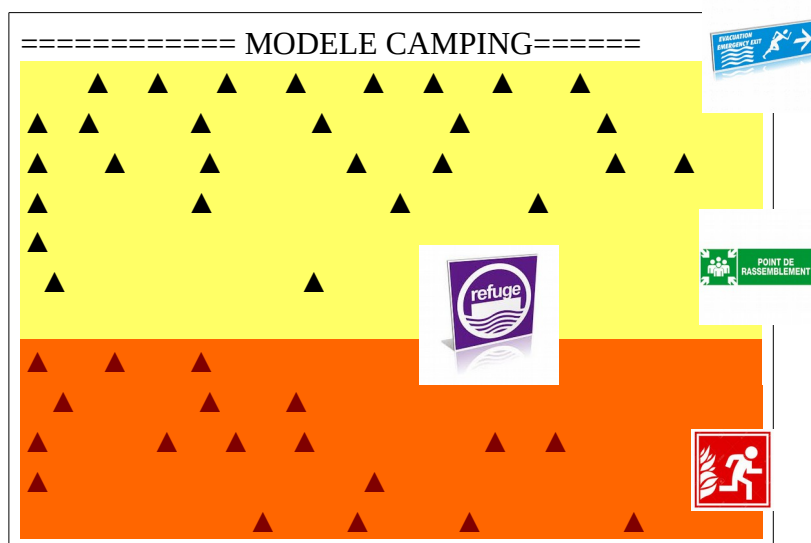
 évacuation fléchage sortie feu

 refuge

 évacuation sortie inondation

zonage: **camping nord/camping sud**

(il est recommandé de « découper » le camping en secteurs identifiés par exemple par différentes couleurs)



II. Procédure à mettre en place

1- Fiches de postes

LE RESPONSABLE EVACUATION ET DE ZONE :

Qui sont-ils ?

- . responsable de la zone nord ou 1 ... nom/fonction/n°
- . responsable de la zone sud ou < ... nom/fonction/n°

Prévoir une répartition minimale qui pourra être renforcée si le personnel est plus nombreux.

Pour quelles missions ?

- . rôle de déclencher l'évacuation et veiller à son bon déroulement
- . rôle d'indiquer clairement s'il s'agit d'une mise en sécurité dans une zone refuge ou d'une évacuation avec rendez-vous dans les points de rassemblement
- . rôle d'ouvrir les zones refuges et accès secours
- . rôle de collecter les informations des guides, serre-files ou de la logistique
- . rôle d'accueillir les services de secours et de rendre compte.

Où ?

- . le responsable d'évacuation se positionne en premier lieu au bureau pour distribuer les consignes au personnel
- . il veille à ce que chacun soit en position afin de procéder à l'évacuation
- . le responsable va se positionner sur sa zone (ex : Nord / Sud).

Quand ?

- . l'évacuation est déclenchée quand une situation de danger imminent se produit :
 - incendie dans le camping
 - incendie hors du camping qui se rapproche
 - montée des eaux soudaines : alerte Vigicrue ou Météo-France
 - tout autre événement imprévisible qui engage la sécurité publique : ALERTE

L'évacuation s'organise en concertation avec la mairie concernée et les pompiers.

Jusqu'à quand ?

- . L'évacuation continue jusqu'à l'arrivée du dernier campeur en zone de regroupement.

Avec quel matériel ?

- . chasuble réfléchissant, lampe torche, plan d'évacuation, téléphone + listing des personnes
- . *nécessité* de préciser où s'entrepose le matériel.

Quelle communication ?

- . Un contact permanent entre les responsables.

Les GUIDES :

Qui sont-ils ?

- . le guide n°1 de la zone nord ouest ... nom/fonction/n°
- . le guide n°2 de la zone nord est ... nom/fonction/n°
- . le guide n°3 de la zone nord centre ... nom/fonction/n°
- . le guide n°4 de la zone sud ouest ... nom/fonction/n°
- . le guide n°5 de la zone sud est ... nom/fonction/n°
- . le guide n°6 de la zone sud centre ... nom/fonction/n°
- ...

(en cas d'absence de l'un d'eux, le responsable désignera un remplaçant...).

Où sont-ils ?

- . A déterminer selon la disposition du camping.

Que font-ils ?

A guider les clients et le personnel à évacuer les longs des chemins d'évacuation selon la situation en cours ou bien pour une mise en sécurité en zone refuge.

A partir de quand ?

- . Dès la diffusion du message codé par des hauts parleurs... ex : « Monsieur (à définir) est demandé à l'accueil »
- . Rendez-vous général à l'accueil pour appel et dernières consignes.

Avec quel matériel ?

- . chasuble réfléchissant, lampe torche, plan d'évacuation, téléphone, mégaphone, bloc-note, stylo
- . Au mégaphone les guides répètent le message suivant : « Nous évacuons le camping. Gardez votre calme. Ne courez pas. Evacuez au point de rassemblement situé à ... ou à la zone de refuge située ...
- . En fin de mission : chaque guide rejoint le point de rassemblement et rend compte au responsable de zone.

Les SERRE-FILES :

Qui sont-ils ?

- . le serre-file n°1 ... nom/n°
- . le serre-file n°2 ... nom/n°
- . le serre-file n°3... nom/n°
- ...

Où sont-ils ?

- . ils ratissent les zones et vérifient que personne ne reste sur les emplacements ou dans les lieux communs
- . ils empêchent toute personne de faire marche arrière

(en cas d'absence de l'un d'eux, le responsable désignera un remplaçant...).

Que doivent-ils faire ?

- . Chaque serre-file a pour responsabilité un certain nombre d'emplacement ou locatif à vérifier et veiller à leur évacuation
- . Identifier, vérifier et attester qu'au sein des hébergements il n'y ait plus personne (ex : au moyen d'un sticker de couleur apposé sur la porte)
- . Les personnes doivent être dirigées selon le fléchage en cours, rouge si évacuation, bleu si mise en sécurité en zone de refuge
- . Ils identifient les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer (personnes handicapées, invalides ...) et en avisent le responsable afin de les prendre en charge.

A partir de quand ?

- . Dès la diffusion du message codé par des hauts parleurs... ex : « Monsieur (à définir) est demandé à l'accueil »
- . Rendez-vous général à l'accueil pour appel et dernières consignes.

Le service LOGISTIQUE

Qui sont-ils ?

- . La chargée d'accueil (par exemple) + 1 ou 2 salariés

Où sont-ils ?

- . Dans la réception du camping

Que doivent-ils faire ?

- . lance le message codé
- . édite la liste des vacanciers présents sur le site
- . organiser l'évacuation vers le lieu d'hébergement communal

2- L'établissement des fiches de poste

- . Il est nécessaire d'établir les fiches pour chaque poste, chaque acteur de l'évacuation dispose de son « plan de route ». Ces fiches sont à décliner en fonction du personnel et du camping.
- . Le principe repose sur le fait 1 fiche = 1 personne.

3 - Définir un message d'alerte codé

- . Le message codé est délivré par des hauts parleurs... ex : « Monsieur (à définir) est demandé à l'accueil »

. Il est recommandé d'établir un message d'alerte codé, afin d'éviter toute panique au sein du camping de la part des vacanciers. Le message codé est délivré par des hauts parleurs... ex : « Monsieur (à définir) est demandé à l'accueil » .

En effet, seuls les agents du camping connaissent la signification de ce message codé. Dès l'audition de ce message, les personnels rejoignent l'accueil du camping où leur est distribuée la feuille des consignes. Ces derniers peuvent donc s'organiser afin d'effectuer l'évacuation et que chaque agent soit à sa place.

III. Cas spécifique d'évacuation vers le lieu d'accueil communal

Les JALONNEURS

Qui sont-ils ?

. le jalonneur n°1 est ... nom/fonction/n°

. le jalonneur n°2 est ... nom/fonction/n°

...

A noter qu'un jalonneur, avant d'exercer cette mission, a pu au cours de l'événement occuper un poste différent (ex : un serre-file qui une fois sa mission terminée, est devenu jalonneur).

Que doivent-ils faire ?

. Ils sécurisent le déplacement des vacanciers hors du camping (ex : traversée d'une route) jusqu'à l'endroit protégé de tout danger. Les jalonneurs s'occupent d'encadrer et de guider les vacanciers vers le lieu, par le biais de moyens spécifiques ;

Avec quel matériel ?

. chasuble réfléchissant, lampe torche, plan d'évacuation, téléphone, mégaphone, bloc-note, stylo

Vers quel lieu ?

. Dans un lieu défini et connu de chaque employé du camping (nom et la localisation précise)

. Connaissance par tous, du chemin afin d'accéder au lieu-dit.